

Philologie et archéologie égyptiennes

M. Georges POSENER, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Les recherches sur le dieu Khonsou, menées depuis 1964-1965, sont parvenues à leur terme l'an dernier, alors que l'étude de la Sagesse du Moyen Empire, connue sous le nom de Panégyrique royal ou Enseignement loyaliste, étude entreprise en 1966, n'a progressé que lentement en raison des difficultés que présente ce texte, du désaccord fréquent entre les différentes copies, en raison aussi du nombre élevé de vers qui appellent des recherches particulières dans les domaines les plus variés : grammaire et sémantique, traditions littéraires, croyances, mœurs, institutions, société, économie. Pour faire avancer cette étude et arriver à sa fin dans un avenir qui ne soit pas trop éloigné, il a paru opportun de lui consacrer dorénavant les deux cours hebdomadaires.

Ainsi qu'il est expliqué dans les précédents volumes de l'Annuaire, la première partie de l'Enseignement est consacrée à la glorification du pharaon et aux conseils qui en découlent de l'adorer et de le servir. Dans la deuxième partie du texte, le sage, abandonnant le thème de la royauté, traite notamment des relations de la noblesse avec le peuple. Le passage d'un sujet à l'autre n'est pas facile si l'on tient à ménager la transition comme c'est le cas pour l'auteur de cette Sagesse qui, sur ce point, est plus exigeant que la plupart des moralistes égyptiens. On ne s'étonnera donc pas que la section médiane du texte, qui constitue la charnière entre les deux volets de cet Enseignement, soit relativement longue comparée aux normes égyptiennes : elle compte en effet quatorze vers.

Au début de cette année, on a achevé l'étude de cette section intermédiaire, en s'arrêtant longuement sur certains vers intéressants par les problèmes qu'ils posent. Ce fut le cas ainsi pour une phrase négative qui, prise telle qu'elle est, dit le contraire de ce que demande le contexte : « Le fils obéissant (litt. qui écoute) sera (var. est) un homme sans défaut ; aucun

dessein ne peut lui réussir». Une traduction différente n'est pas possible. Le nombre de manuscrits concordants empêche d'envisager une erreur de transmission et d'amender le texte. Pour obtenir un sens satisfaisant, il reste la ressource de donner à la phrase une tournure interrogative : « Se peut-il qu'aucun dessein ne lui réussisse ? »

Il est assez rare, dans la langue égyptienne, que l'interrogation soit marquée uniquement par le ton. A vrai dire, cette rareté tient, dans une certaine mesure, à ce que la véritable nature de ce type de phrase n'a pas toujours été reconnue par les traducteurs. Pour lui donner un sens satisfaisant qui s'accorde avec le contexte, au lieu d'y voir — solution simple — une question oratoire qui suggère une réponse évidente, on avait recouru à des corrections, ce qui est peu recommandé lorsqu'il s'agit de bons manuscrits du Moyen Empire, où l'on attribuait aux mots une signification peu usitée.

La phrase qui nous occupe figure dans les Maximes de Ptahhotep (297) ; le Papyrus Prisse la donne avec la négation qui est absente dans le duplicata du Papyrus de Londres. Dans cet exemple, pour donner aux deux leçons discordantes un sens semblable et satisfaisant, on doit admettre que la même idée est exprimée, une fois, par une affirmation positive, une autre fois, par une question négative qui sous-entend la réponse « si ». La correspondance inverse : assertion négative = question positive appelant la réponse « non », se rencontre dans les copies du Roman de Sinouhé. A la lumière de ces faits, on est conduit à reconsidérer quelques corrections qui ont été apportées à un des manuscrits du Paysan Plaideur.

Ayant insisté sur le devoir d'obéissance au roi et sur les avantages de la soumission, l'auteur assure ses enfants qu'ils loueront ses préceptes plus tard et pendant de longues années car ils se rendront compte, à l'expérience, que « leur solidité » permet d'« accoster la terre », c'est-à-dire de parvenir au but et de réussir dans l'existence. Cela fait, le sage annonce qu'il est un autre sujet (*kj sp*) encore qui mérite de retenir l'attention en raison de son utilité dans les rapports avec les serfs. Ainsi, au milieu d'un chapitre, débute à proprement parler la deuxième partie de l'Enseignement. L'écrivain est un notable comme le montrent les titres qu'il porte ; il occupe un poste important au sommet de l'échelle administrative, et il s'adresse « à ses enfants », autrement dit à la jeunesse qui appartient à son milieu social. Il lui enseigne, d'une part, le loyalisme à l'égard du souverain et, d'autre part, il lui apprend comment on doit traiter les inférieurs, le peuple. La composition du livre est bien balancée et remarquablement équilibrée.

Si on observe une différence de ton entre les deux parties du texte, cela tient aux sujets qui sont traités ici et là. Le thème du roi invite au style hymnique et aux images tirées du monde des dieux ; des comparaisons empruntées à la vie des animaux, des dictons ou des sentences ayant l'allure

de proverbes, conviennent pour parler du petit peuple et de la vie campagnarde. La manière d'écrire change, mais l'argumentation de l'auteur reste la même ; le sage justifie toujours ses conseils par les avantages concrets que leur application ne manquera pas de produire, ou alors par les inconvénients qu'entraînerait une conduite contraire à celle qu'il préconise.

L'écrivain recommande d'adopter une attitude énergique à l'égard des « gens », il conseille de tenir fermement les « serfs » qui travaillent parce qu'ils « produisent ce qui existe et que l'on vit de ce qui est dans leurs bras ». L'auteur en parle avec une insistance qui est sans exemple dans la littérature égyptienne. « Il s'agit, dit-il, du corps de métier qui assure la subsistance. Quand la maison (en) est dépourvue, ses fondations sont sapées alors que leurs voix maintiennent les murs ». Il est nécessaire de disposer d'une nombreuse domesticité : « Le possesseur de la multitude dort jusqu'au jour tandis que l'homme solitaire ignore le sommeil ». Pour illustrer son propos, l'auteur termine le chapitre en évoquant des animaux.

Le premier des vers relatifs aux animaux, particulièrement curieux, ne manque pas de surprendre et demande quelques explications. Que veut dire la phrase : « Le lion n'est pas envoyé en mission » et pourquoi cette sentence figure-t-elle dans le présent passage ? Pour répondre à ces questions, il faut rappeler, d'abord, que la « mission » (*wpw.t*) tient une place considérable dans le fonctionnement de l'État égyptien. Les textes officiels et les autobiographies des fonctionnaires en parlent abondamment. Dans les Instructions au vizir, reproduites dans quelques tombes thébaines de la XVIII^e dynastie, on peut lire le règlement concernant les missionnaires. Ils sont mentionnés aussi dans les décrets d'immunité car la mission officielle confère à l'exécutant des pouvoirs étendus et ouvre la voie à des abus. Les moralistes donnent des conseils sur la meilleure façon de s'en acquitter ; ils recommandent honnêteté et prudence. « Ne te laisse pas envoyer en mission dangereuse et ne désire pas l'exécuter », écrit Aménémopé (4, 8-9). Il n'est pas jusqu'à la religion où il ne soit question des messagers, ceux de la mort qui viennent chercher les hommes sur la terre pour les entraîner dans l'autre monde ou ceux de la déesse Sekhmet qui propagent les épidémies. Un jeu de mot sert à expliquer le nom de l'oiseau sacré du dieu Thot ; il s'appelle « ibis » (*hbj*) parce que ce dieu, devenu le substitut de Rê, pourra « envoyer en mission » (*h3b*) des divinités plus importantes que lui.

Il n'est pas donné à n'importe qui de se voir confier une mission. Les enseignants expliquent à leurs élèves, pour les encourager à bien travailler, que cet honneur est réservé à celui qui a appris le métier de scribe, c'est-à-dire au fonctionnaire. « On le saluera respectueusement, on l'enverra pour effectuer une mission... Je ne vois pas un sculpteur en mission ; un fondeur, il n'est pas envoyé », lit-on dans la Satire des Métiers (Pap. Sallier II, 4, 6-7). Il est même dit dans un écrit scolaire (miscellanée) à la gloire du bureaucrate :

« Il (le scribe) est envoyé à la tête de l'armée pour effectuer toute sorte d'importantes missions » (Ostr. Michaélidès 18 ; Ostr. IFAO inv. 2233). Dans cet exemple, *wpw.t* prend le sens d'« expédition » et — perspective particulièrement flatteuse — le scribe commande les militaires.

Pour revenir au curieux vers sur le lion, on peut penser qu'il s'agit là d'un dicton qui avait cours dans le milieu de l'administration civile. Le roi des animaux, à qui les Égyptiens reconnaissent les qualités de force et de courage, n'avait pas les dispositions et le savoir nécessaires pour mener à bien une mission. Peut-être le proverbe vise-t-il les militaires ; il reflèterait les jalousies et les rivalités connues entre le personnel des services civils et le corps des officiers de l'armée.

Par sa tournure, la phrase rappelle une autre vérité première qu'énonce Khéty dans son Hymne au Nil : « On ne se nourrit pas de lapis-lazuli véritable. » La démonstration par l'absurde prend cette forme dans l'ancienne Égypte. Pour le fond, on rencontre dans la littérature égyptienne d'autres sentences ayant trait à la faune. Le roi des animaux revient dans un discours d'Ounamon lorsqu'il déclare au prince de Byblos, faisant allusion au dieu Amon : « Le lion aime son bien » (Ounamon, 2, 34). Dans un papyrus un peu plus récent que ce dernier, on lit plusieurs phrases du même type écrites dans la langue classique et suivies de leur traduction en néo-égyptien. Entre autres, on y lit : « Le faucon désire la joie de son petit », ce qui est rendu par : « Le pharaon désire la joie de ses enfants » (Caminos, *JEA* 54, 114-120, pl. 18-18 a). Ce sont des fables en puissance ; parfois peut-être la morale qu'on en tire.

Il reste à voir quelle association d'idées a conduit l'auteur de l'Enseignement à citer la sentence sur le roi des animaux. Elle vient aussitôt après le vers sur l'insomnie du solitaire. Pour saisir la relation, il faut comprendre que les caractéristiques de l'homme sans domesticité, à savoir le manque de sommeil et la solitude, évoquaient chez les anciens l'image du lion. Ce rapprochement n'était pas arbitraire. En effet, on sait, d'une part, qu'en Afrique septentrionale, le grand fauve mène en général une existence isolée. D'autre part, Manéthon rapporte dans la Critique d'Hérodote que le lion ne dort jamais ; suivant d'autres auteurs, il veille continuellement ou il tient les yeux ouverts quand il dort. Cette tradition remonte à l'antiquité pharaonique puisque à l'Ancien et au Moyen Empire le nom de l'animal s'écrit comme le verbe « voir ». La comparaison avec le lion, qui dérouté au prime abord, est donc justifiée, elle convient parfaitement au type d'homme dont parle l'écrivain. Pour déprécier sa condition, il a recours à une sentence qui, dans son utilisation secondaire, prend un sens large comme il est courant pour les dictons. Elle veut dire, dans le cas présent, qu'on ne confie pas de responsabilités à quelqu'un qui est incapable de gérer ses propres affaires. Autrement dit, le solitaire ne peut compter faire une carrière inté-

ressante. Pour les Égyptiens toujours soucieux de la réussite administrative, c'est là une condamnation sans appel.

De l'image du lion, l'auteur passe à celle du troupeau de bœufs. Pour en parler, il a recours à des tournures assez rares. Ainsi le verbe *ddh* « enfermer, emprisonner » est construit avec la préposition *r* et prend le sens « isoler » comme on l'a observé deux fois dans le Pap. médical Ebers, comme on l'a aussi peut-être dans l'Enseignement pour Mérikarê E, 95. *'Inb.t*, dans le même vers, désigne clairement un parc à bestiaux, acception connue par les Textes des Pyramides et qui convient aussi dans le Roman de Sinouhé B, 116. Le sage explique qu'il n'existe pas de troupeau qui, de son propre gré, reste hors de l'enclos destiné à l'abriter ; les bêtes qui ne peuvent y pénétrer mugissent comme les animaux assoiffés autour du puits en appelant le berger pour qu'il leur puise de l'eau. Ces quelques mots apportent des renseignements utiles touchant l'élevage au Moyen Empire sur lequel on est informé principalement par les scènes stéréotypées et peu explicites des tombes de nobles.

L'auteur parle des bêtes à cornes dans ce chapitre de son Enseignement, non pas pour montrer que l'homme ne vit pas à l'écart de la société — ce qui se rapporterait au solitaire — mais, plus vraisemblablement, pour expliquer de façon imagée que la domesticité, les serfs, acceptent leur sort et même demandent à ce qu'on les tienne. La comparaison s'inspire d'un thème bien connu dans la littérature égyptienne, dont il existe de nombreuses variantes et selon lequel les hommes sont le petit bétail qui ne peut se passer d'un berger, le rôle de celui-ci étant dévolu tantôt à un dieu tantôt au pharaon. Les textes royaux et religieux qui contiennent des images de cet ordre ne laissent transparaître aucun dédain à l'égard des humains. Il n'y a pas lieu de le chercher non plus dans le vers de l'Enseignement qui présente la « multitude » comme un troupeau.

Un peu plus loin, l'auteur insiste de nouveau sur le fait que les possédants ne peuvent pas se passer des serfs. Ainsi rappelle-t-il que l'inondation du Nil, aussi abondante qu'elle soit, ne suffit pas, à elle seule, à assurer le ravitaillement de la population ; un champ fertile ne produit pas sa récolte de lui-même (*hr sj dš.s*). La nécessité d'une nombreuse main-d'œuvre agricole n'est pas indiquée ici, allant de soi. Le sage réserve le thème du paysan pour la suite de son exposé.

En attendant, l'écrivain se limite à illustrer son propos par quelques exemples et c'est ainsi qu'il revient encore une fois à l'élevage. Le seul vers conservé en entier, dans ce passage, a trait au berger qui conduit à coup de trique le taureau récalcitrant pour l'enfermer. Cette phrase figure dans l'autobiographie de Rekhmirê, vizir de Thoutmosis III (*Urk.* IV, 1076, 2 ; cf. 1080, 12). Elle n'y a pas été correctement comprise, le participe du verbe *ddh* « enfermer »

ayant été décomposé en *dd* « dire » et *hwi* « frapper ». L'exemple de l'Enseignement aide à trouver la traduction exacte. Dès lors le rapprochement s'impose avec une scène gravée sur un bloc de pierre découvert à Karnak et datant, d'après le style, du règne d'Aménophis IV (ce bloc n'appartient pas à la série des *talatat*). On y voit des bovidés dans un enclos et, leur faisant face, un homme qui brandit un bâton. Dans l'inscription de Rekhmirê, les mots consacrés au bouvier sont introduits de telle façon qu'on voit clairement qu'ils représentent une expression consacrée, un lieu commun. L'allitération *ddhw hww* est, elle aussi, caractéristique à cet égard.

Dans la biographie, l'expression reçoit une forme nominale et sert à qualifier le vizir lui-même. Les mots sont donc à prendre dans un sens figuré ; ils servent à donner une idée des activités du chef de l'administration à l'aide de l'image du bouvier qui a pour tâche de mater les bêtes difficiles. Dans l'Enseignement loyaliste, les mêmes mots sont introduits par la particule proclitique *in* qui les transforme en proposition indépendante d'un type bien connu. Les lacunes qui précèdent et suivent la phrase empêchent d'être catégorique quant à son sens. Il semble bien pourtant qu'elle soit à prendre au sens propre. Comme l'agriculture dont il vient d'être question, l'élevage demande une main-d'œuvre spécialisée. Le toucheur de bœufs appelé *ddhw*, litt. « enfermeur », en est donné comme un exemple caractéristique. Cette catégorie de conducteurs de bestiaux ne semble pas connue en dehors des présents exemples ; les rares textes consacrés à l'élevage n'en parlent pas, comme ils sont muets sur l'utilisation des parcs.

L'Enseignement loyaliste, qui se distingue par sa grande originalité, qui aborde des sujets peu communs dans la littérature égyptienne et exprime des idées souvent nouvelles, fait progresser la connaissance de l'Égypte au Moyen Empire dans des directions variées et parfois inattendues. C'est une mine de renseignements inédits, d'une richesse exceptionnelle. Pour en tirer tout le profit comme pour la simple intelligence du texte, on doit se livrer à une série d'études particulières, à des recherches comme celles dont on vient de lire ici le résumé.

MISSION

Le professeur s'est rendu en Égypte pour étudier pendant trois mois (mars-mai) les ostraca hiératiques littéraires provenant des fouilles de Deir el-Médineh, dans la nécropole thébaine, et conservés à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. Au cours de ce travail, de nombreuses pièces

portant des passages de l'Enseignement loyaliste ont été identifiées, transcrites et reproduites en fac-similés et en photographie. Ce nouveau matériel, qui apporte des compléments utiles pour la reconstitution du texte, sera exploité dans les cours de l'année 1971-1972.

PUBLICATIONS

Georges POSENER, *Sur les inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos* (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, 45, p. 225-239).

— *Fragment littéraire de Moscou* (*Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Abteilung Kairo*, 25, p. 101-106, p. IV-V).